

Timide reprise et flambée des prix au lendemain de l'Aïd

# Les commerçants jouent les prolongations

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4801 - Lundi 10 juin 2019 - Prix : 10 DA

Tribunal de Sidi-M'hamed  
**Ahmed Ouyahia  
devant le juge  
d'instruction**

Page 2

Premier jour d'examen du BEM

## Sujets trop longs pour certains, abordables pour la majorité

Page 3

● Lutte contre la drogue

**Deux neveux du terroriste Antar Zouabri arrêtés**

Page 24

Le collectif appelle au dialogue pour une «transition négociée»

# Nabni : «La situation économique est critique»

● Présidence de la République

**Fin de fonctions de trois cadres**



Page 2



PH/E. Soraya/J.A.

Dans une analyse des expériences des transitions démocratiques réussies qui se sont opérées dans le monde et des défis et principaux enseignements tirés pour passer à un système démocratique et à un Etat de droit, le think thank national Nabni considère que pour le contexte actuel en Algérie «la période de transition est incontournable» et souligne «la nécessité d'engager un discours avec le pouvoir en place».

Lire page 2

Algérie

**La capitalisation boursière ne représente que 0,2% du PIB**

Page 4

Musique/Spectacle

**«Lemma Becharia» en tournée en Europe**

Page 13

Le collectif appelle au dialogue pour une «transition négociée»

## Nabni : «La situation économique est critique»

■ Dans une analyse des expériences des transitions démocratiques réussies qui se sont opérées dans le monde et des défis et principaux enseignements tirés pour passer à un système démocratique et à un Etat de droit, le think tank national Nabni considère que pour le contexte actuel en Algérie «la période de transition est incontournable» et souligne «la nécessité d'engager un discours avec le pouvoir en place».

Par Lynda Naili

C'était hier matin au Forum d'El Moudjahid pour débattre des propositions du collectif citoyen pour une sortie de crise.

A ce titre, Abdelkrim Boudra, porte-parole du collectif du cercle de réflexion Nabni, dira que «pour aller vers une période de transition négociée entre les forces, telle que réclamée par le mouvement populaire en marche depuis le 22 février dernier, il faut se parler et nous pensons que nous sommes mûrs pour engager ce dialogue, bien sûr avec les conditions exprimées de manière claire par le hirak». En outre, soulignant que «les expériences de transitions qui ont réussi dans le monde sont passées par la convergence des forces de changement», il estimera que «les parties qui appellent au changement dans le pays doivent dépasser leur limite idéologique, leurs intérêts politiques et leurs clivages pour s'unir autour

d'une plateforme unique à suivre durant la phase transitoire et qui peut durer plusieurs années».

Et pour cause, Nabni constatera que «malheureusement, à l'exception de ce qui est en train de se faire dans le mouvement associatif qui est en phase de préparer une conférence nationale de la société civile le 15 juin prochain, on ne voit pas encore de feuille route consensuelle qui émerge». «Le hirak parle d'une seule voix mais les acteurs politiques ne sont pas encore à la hauteur de ce mouvement populaire», renchérit Abdelkrim Boudra. Aussi, appellera-t-il les partis politiques prônant le changement à «accorder leur violons pour dépasser cette phase critique en vue d'établir une feuille de route commune». «S'ils ne sont pas capables de se mettre d'accord sur un minimum, c'est dire qu'ils sont incapables aussi de gouverner un pays», ajoutera-t-il.

Poursuivant sur cette lancée, il fera part d'une seconde «analyse comparative sur laquelle le



Ph.E. Soraya J.A.

collectif à travailler, concernant le contexte des réformes entamées dans les années 1990», et ce, dira-t-il, «pour tirer les leçons de cette expérience considérée comme une transition avortée, initiée par le pouvoir et qui a cessé avec l'arrêt du processus électoral». Par ailleurs, le porte-parole du collectif Nabni ne manquera pas de relever la «dimen-

sion économique qui devra être gérée pendant la période de transition». «C'est un point critique pour réussir une transition, dira-t-il, car il ne faut pas considérer que parce que la solution est d'abord politique que le reste peut attendre». Et pour cause, ajoutera-t-il, «la situation économique en Algérie est très critique, les fondamentaux de l'éco-

nomie nationale sont détériorés et remontent à des années bien avant le 22 février, faisant qu'aujourd'hui nous sommes obligés de passer à la caisse et on va devoir encore gérer les conséquences de la mauvaise gestion de l'économie». Aussi, poursuivra-t-il, «tout pouvoir qui émergerait doit être vigilant».

L. N.

Tribunal de Sidi-M'hamed

## Ahmed Ouyahia devant le juge d'instruction

L'ex-Premier ministre, Ahmed Ouyahia, comparait devant le juge d'instruction près le tribunal de Sidi-M'hamed à Alger, a-t-on constaté sur place. Aucune information n'a filtré sur le motif de sa convocation

pour savoir si c'est en tant que mis en cause ou témoin.

L'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, s'était également présenté au tribunal, qu'il a quitté quelques minutes après. Ces deux responsables avaient comparu, avec plusieurs autres, à la

mi-mai devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi-M'hamed, dans le cadre de la poursuite des enquêtes concernant l'affaire Ali Haddad, avait précisé la Télévision nationale.

De même que devront com-

paraître devant ledit tribunal d'autres ministres, hauts responsables et cadres de l'Agence nationale de promotion de l'investissement (ANPI) et hommes d'affaires, dont Mahieddine Tahkout, auditionné avec plusieurs membres de sa famille dans des affaires portant sur

l'octroi de privilèges à la société Sima Motors, appartenant à Tahkout. Depuis plus de deux mois, la justice a convoqué de nombreux responsables dans le cadre d'enquêtes sur des affaires de corruption.

O. N./APS

SNTF

## Suspension de plusieurs lignes jusqu'au 19 juin pour travaux

Le trafic ferroviaire de voyageurs et fret sur plusieurs lignes de l'est du pays sera suspendu jusqu'au 19 juin prochain suite à des travaux, a indiqué hier la Société nationale des transports ferroviaires (Sntf) dans un communiqué.

Cette interruption intervient suite aux travaux de confortement du tunnel de la ligne Alger-Constantine, situé à l'entrée de la wilaya de Bouira, précise la même source. De ce fait, le trafic des trains de marchandises et de voyageurs circulant sur la relation Alger-Annaba-Alger seront interrompus du 8 au 19 juin. Le trafic des trains circulant sur les relations Alger-Batna-Alger, Alger-Setif et Alger-Béjaïa-Alger seront interrompus du 9 au 19 juin.

De plus, le trafic ferroviaire sera suspendu sur les lignes Alger-Constantine, Bouira-Alger-Bouira, Sétif-Alger, Alger-Béjaïa-Alger et Béjaïa-Alger du 10 au 19 juin. A noter que l'ensemble des autres circulations de voyageurs

sont maintenues selon les programmes habituels, souligne la Sntf. Pour plus d'information, une application mobile est mise à la disposition des clients de la Sntf pour la planification de leurs

déplacements.

Il est également possible de se rapprocher des bureaux de renseignement au niveau des gares concernées.

Hania T.

Dialogue 5 + 5

## L'Algérie prendra part à Rome à la 4<sup>e</sup> conférence ministérielle sur la recherche

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, prendra part, à partir d'aujourd'hui à Rome (Italie), aux travaux de la 4<sup>e</sup> conférence ministérielle sur la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur, dans le cadre du «Dialogue 5+5», indique hier le ministère dans un communiqué.

Le thème de cette conférence est dédié cette année au renforcement de la coopération dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de l'enseigne-

ment supérieur, «afin de promouvoir la croissance économique durable, l'inclusion sociale ainsi que la création de nouvelles opportunités pour les jeunes de la région occidentale de la Méditerranée», précise la même source.

Lors de cette conférence, M. Bouzid «interviendra au nom de l'Algérie pour exprimer son soutien à cette initiative, de même qu'il procédera à la signature de la déclaration de Rome», ajoute le ministère. Le plan de travail de cette déclaration vise «à renfor-

cer la partenariat et la coopération scientifique et technologique entre les pays membres du Dialogue 5+5, améliorer la coopération scientifique et technologique, promouvoir la création de nouvelles opportunités ainsi que la qualité de l'enseignement supérieur et à développer les activités dans les domaines de recherche prioritaires du Dialogue 5+5 et secteurs de l'enseignement supérieur».

Par ailleurs, sur les sept actions phares prévues par le

Présidence de la République. Il a été également mis fin aux fonctions de M<sup>me</sup> Temmimi Assia, en qualité de chargée de mission à la Présidence de la République, précise un communiqué de la Présidence de la République.

R. N.

## Présidence de la République

### Fin de fonctions de trois cadres

Amine H./APS

Premier jour d'examen du BEM

# Sujets trop longs pour certains, abordables pour la majorité

■ Pour ce premier jour d'examen du Brevet d'enseignement moyen, les candidats étaient pour leur majorité satisfaits des sujets des quatre matières qui étaient globalement abordables, avons-nous constaté au sortir des centres d'examen à Alger et ce, à l'instar du reste des autres wilayas du pays.

Par Thinhinene Khouchi

Néanmoins, certains candidats nous ont confié que les sujets étaient très longs. Devant les portails des centres d'examen à Alger, les élèves s'échangent les réponses, se demandent si leurs réponses sont justes, comparent et se disent soulagés. En effet, lors de cette première journée d'examen du Brevet d'enseignement moyen, les candidats ont eu à composer dès 8h30 du matin avec la langue arabe avant d'entamer, à 11h, l'épreuve des sciences physiques et technologiques. Sortis à 12h30, certains candidats nous confient que les sujets de ces deux matières étaient «faciles». Lila, rencontrée devant le lycée de la cité 1600 logements à Coopemad, Ain Benian, nous confie que les deux sujets de la langue arabe et celui des sciences physiques et technologiques «étaient faciles, car j'ai très bien révisé». Son amie, qui ne partage pas le même avis, ajoutera : «Ils étaient abordables mais trop longs. Pour le sujet de la langue arabe, j'ai dû sauter certaines questions pour arriver à le finir. Même problème avec le sujet de physique que j'ai trouvé un peu difficile. Il y avait trop de sous-questions qui nécessitaient beaucoup de détails, ce qui nous a fait perdre du temps». Pour ces deux sujets, les autres candidats sont pour leur majorité satisfaits et disent qu'ils étaient globalement abordables. A noter qu'aucun

des deux sujets n'a été partagé sur les réseaux sociaux avant l'examen. Dans l'après-midi, les candidats ont eu à composer avec l'éducation islamique, programmée entre 14h30 et 15h30, suivie de l'éducation civique entre 16h et 17h. Là aussi, les candidats sont sortis satisfaits de leurs réponses. «Ce sont des matières de mémorisation. J'ai passé le mois de ramadhan a les apprendre par cœur et heureusement j'ai trouvé dans les deux sujets toutes les leçons que j'ai mémorisées», nous confie une candidate au BEM accompagnée de sa maman qui se dit soulagée et satisfaite des réponses de sa fille. «Espérons que le reste des sujets soit aussi abordable», dira cette maman. En effet, il reste encore cinq matières et deux jours pour la fin de l'examen du BEM. Pour aujourd'hui, deuxième jour d'examen du BEM, l'épreuve de maths est programmée à 8h30, selon le calendrier des examens établi. Dans l'après-midi, les candidats vont devoir se pencher sur les épreuves d'anglais et d'histoire-géographie. Enfin, demain mardi, les candidats du BEM vont conclure la session des épreuves avec le sujet de langue française à 8h30. Dans l'après-midi, les candidats composeront sur les sujets des sciences islamiques et vie et la langue amazighe. Pour rappel, ils sont pas moins de 631 395 élèves concernés par les examens de la session 2019 et dont les résultats seront annoncés le



Ph/E. Soraya/J.A.

1er juillet, soit une hausse de 5.25 % par rapport à l'année écoulée qui avait enregistré 595 865 candidats, selon les données du ministère de l'Education nationale. Les élèves qui obtiendront une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à cet examen seront automatiquement admis en première année secondaire, ainsi que ceux dont l'addition de la moyenne obtenue au BEM et de la moyenne annuelle de l'éva-

luation continue est égale à 10/20. Selon les assurances du premier responsable du secteur de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, toutes les mesures ont été prises pour assurer le bon déroulement de ces épreuves, citant, entre autres, les brouilleurs mis à la disposition des annexes de l'Office national des examens et concours par le ministère de la Défense nationale afin de lutter contre le phénomène de la frau-

de, l'interdiction de toute tentative de fuite de sujets par voie électronique, le dépôt des téléphones portables et de tout moyen de communication à l'entrée des centres d'examen ainsi que la garantie du transport des candidats résidant dans des zones enclavées, au niveau de chaque wilaya. Enfin, rappelons que le taux de réussite à l'examen du Brevet de l'enseignement moyen avait atteint 56,88% en 2018.

T. K.

## Timide reprise et flambée des prix au lendemain de l'Aïd Les commerçants jouent les prolongations



Quelques jours après l'Aïd, l'activité commerciale est toujours au ralenti. Même les commerçants en fruits et légumes ont préféré prolonger leur congé. C'est le constat dressé chaque année au lendemain des fêtes religieuses. A l'exception des cafés, des fast-foods et des magasins de vêtements, tout est fermé. La majorité de la population ne

trouve pas d'explication à ce phénomène qui généralement fait son apparition après chaque fête. De Bab el Oued jusqu'à Ain Benian, en passant par Zéralda, c'est la même rengaine. Les petites bourses, notamment, souffrent le martyre quotidiennement pour espérer faire quelques emplettes. Hier aux marchés de la capitale, seuls quelques commerçants

ont étalé leurs «maigres» marchandises. «Nous sommes à peine quelques commerçants à avoir repris le travail après l'Aïd. Les autres sont partis passer l'Aïd au bled avec leurs familles et ne sont pas encore rentrés», nous explique un vendeur de légumes. D'ailleurs, poursuit-il, «à l'approche des fêtes de l'Aïd, les gens ont pris l'habitude de faire leurs achats à l'avance». Malgré une «absence» criante de clientèle, les rares marchands de légumes ouverts n'ont pas consenti à baisser les prix. En effet, les prix de tous les produits alimentaires, dont la qualité laisse parfois à désirer, continuent d'augmenter de jour en jour. Les petites et moyennes bourses, qui espéraient une baisse, se sont vite heurtées à la dure réalité. Sur les étals des marchés de la capitale les prix restent inaccessibles. Les quelques commerçants rencontrés expliquent cette flambée par le manque d'approvisionnement.

D'ailleurs, les Algériens semblent mettre un bémol à leur consommation en évitant les excès. Une simple virée dans certains marchés nous a permis de confirmer de visu la tendance à la hausse des prix qui, a-t-on constaté, ont vertigineusement pris l'ascenseur. Ce sont les produits les plus

consommés en cette période qui ont connu une hausse vertigineuse. A l'instar de la courgette, cédée à 150 DA, la tomate entre 100 et 140 DA, le navet à 120 DA, le haricot rouge à 350 DA, le haricot vert entre 200 et 250 DA, le citron entre 300 et 500 DA, la salade verte à 150 DA, la carotte à 120 DA, la laitue entre 120 et 150 DA. Même la pomme de terre a connu une hausse passant de 50 à 70 DA, les poivrons à 140 DA et l'oignon entre 60 et 80 DA. Pour ce qui est des fruits, les prix ont également augmenté, y compris pour ceux de saison comme la pastèque affichée à 100 DA et le melon à 120 DA. La nectarine qui se vendait entre 150 et 170 DA est passée à 200 voire 250 DA. Les prix des abricots oscillent entre 180 et 220 DA selon la qualité, les fraises à 250 DA et les bananes à 200 DA. Alors que les pêches s'affichent entre 180 et 220 DA le kg. Une situation qui, au demeurant, ne laisse pas indifférent le consommateur qui se voit privé de ces denrées qui étaient naguère à la portée des petites bourses. Ainsi, la ménagère se trouve contrainte de gérer de manière draconienne ses ressources financières en se rabattant sur d'autres produits.

Meriem Benchaouia

Abdelhakim Berrah, président de la COSOB

# «L'Algérie peut désormais accéder aux marchés financiers internationaux»

■ L'Algérie peut désormais accéder aux marchés financiers internationaux grâce à la signature, récemment, d'un accord entre la COSOB et l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), a indiqué hier le président de la Commission, Abdelhakim Berrah.



Par Safia T.

«L'Algérie était sur la liste grise des pays qui ne coopèrent pas avec l'OICV. De ce fait, elle ne pouvait pas accéder au marché de capitaux étrangers. Maintenant qu'elle a signé le Multilateral Memorandum of Understanding (MMoU), elle rejoint la communauté internationale des pays coopérant contre le blanchiment d'argent via les marchés financiers et les infractions boursières transfrontalières», a-t-il précisé dans un entretien à l'APS.

Il a tenu, toutefois, à préciser que l'Algérie, même avant la signature du MMoU, «n'avait rien à cacher» en matière d'informations financières. Elle avait juste un cadre juridique qui ne lui permettait pas d'échanger ce genre d'informations avec le reste du monde.

Il a fallu que la loi de finances 2018 soit promulguée pour donner la possibilité à la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) d'échanger ces informations avec les 122 autres signataires du MMoU.

«Si un pays signataire ouvre une enquête sur un opérateur suspecté de fraude, il peut demander à toutes les autorités de régulation signataires du MMoU, à savoir tous les pays à l'exception des pays en guerre comme le Yémen, l'Irak et la Libye, des informations sur cet opérateur», a encore expliqué M. Berrah.

La signature du MMoU met ainsi l'Algérie aux normes internationales et vient compléter les autres mécanismes d'entraides judiciaires et d'échange d'informations déjà existant en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, la corruption et la fraude transfrontalière.

De ce fait, «l'Algérie pourra envisager d'ouvrir sereinement sa Bourse à l'investissement

étranger et attirer des investisseurs internationaux, du moment qu'il sera plus facile, grâce au MMoU, d'obtenir des informations sur l'origine des fonds investis et sur l'identité des investisseurs et des bénéficiaires effectifs».

Afin de vulgariser les avantages du MMoU, il a indiqué que la COSOB organisera en septembre prochain un atelier technique pour informer toutes les parties concernées sur son fonctionnement pratique.

## Algérie : la capitalisation boursière ne représente que 0,2% du PIB

La capitalisation boursière actuelle de l'Algérie avoisine 45 milliards (mds) de DA, soit 0,2% du PIB, un ratio «très faible» par rapport au potentiel économique du pays, a indiqué hier le président de la Commission de surveillance en opérations de Bourse (COSOB), Abdelhakim Berrah.

La capitalisation boursière en Algérie, c'est-à-dire la valorisation, au prix du marché, des actions en circulation des six sociétés cotées en Bourse d'Alger, est actuellement estimée à 44,888 mds de DA, contre 43,935 mds de DA à la fin 2018 et 40,587 mds de DA en 2017 (+8,25%), a expliqué M. Berrah dans un entretien accordé à l'APS.

Cette amélioration a été le fruit du rétablissement progressif du marché principal (celui des grandes entreprises), qui a gagné près de 3 mds de DA, en plus de l'admission de la société «AOM Invest» au compartiment des PME avec une contribution de 347,79 millions de DA à la capitalisation boursière.

Cependant, sur un PIB d'environ 20 355 mds de DA en 2018, la capitalisation boursière ne dépasse pas les 0,22%.

«Ce niveau de capitalisation ne reflète pas la taille de l'économie algérienne. Il faut au moins

arriver à un ratio équivalant à 10% du PIB pour assurer une bonne participation de la Bourse à l'économie. En plus, il faut au moins une vingtaine d'entreprises cotées pour avoir un marché dynamique et des actions liquides», a-t-il estimé.

Pour ce qui est des 27 lignes d'obligations assimilées du Trésor (OAT) cotées, leur encours global s'élève actuellement à 456,316 mds de DA, contre 444,45 mds de DA (+8,16% par rapport à 2017). Le montant d'OAT émises en 2018 a été de 40,552 mds de DA.

Quant au marché obligataire, il n'a connu aucune nouvelle introduction en 2018. La dernière émission d'emprunt obligataire coté remonte à 2009. Sur le marché obligataire institutionnel, où cinq emprunts sont en circulation (émis par le FNI, MLA, la SNL et la SRH), l'encours global des obligations en circulation s'élève actuellement à 166,8 mds de DA, contre à 168,2 mds de DA en 2018 (+2,3%).

La Bourse d'Alger, accompagnée par 11 IOB (Intermédiaires en opérations de bourse), compte un peu plus de 13 000 actionnaires.

Interrogé, par ailleurs, sur un éventuel impact du financement non conventionnel sur la Bourse d'Alger, il a estimé que ce mode de financement «n'a eu aucun effet sur le marché boursier».

Reste à savoir, s'est-il demandé, «si ce financement n'avait pas eu lieu et si les banques étaient, par conséquent, contraintes à réduire leurs financements, est-ce que les entreprises seraient-elles venues en Bourse?».

Pour M. Berrah, «les ingrédients sont réunis aujourd'hui pour le décollage de la Bourse».

A une question relative aux conséquences du mouvement populaire, entamé le 22 février dernier, sur le comportement des entreprises, il a répondu : «Cette conjoncture aura un effet positif en matière de respect de la transparence». «Le mouvement populaire plaide pour plus de transpa-

rence en général, dont la transparence dans les marchés publics, les appels d'offres, la gestion des entreprises, l'octroi de privilèges et de terrains. Ce regain de transparence ne peut être, une fois concrétisé, que positif pour la Bourse», a-t-il expliqué.

## Introduction en Bourse: une dizaine d'entreprises privées décidées à faire le pas

Une dizaine d'entreprises privées ont déposé, en 2019, des lettres d'intention pour entrer en Bourse, ce qui suscite désormais un «engouement» auprès des PME, a indiqué hier le président de la Commission de surveillance en opérations de Bourse (COSOB), Abdelhakim Berrah.

Il s'agit de neuf petites et moyennes entreprises (PME) et d'une grande entreprise, «ALMAG», qui est spécialisée dans la production de la margarine et ses dérivés, a expliqué M. Berrah dans un entretien accordé à l'APS.

Les PME postulantes sont la société «S-five», activant dans le traitement des eaux usées, «Nopal Algérie» (cosmétiques), «UFMATP» (matériel de travaux publics), «ALG» (agroalimentaire) et «Casbah» (vinaigrerie).

Les dossiers de quatre autres sociétés sont encore «au stade de maturation», selon M. Berrah.

Cependant, ces PME, qui disposent d'une comptabilité conforme, souffrent d'une incapacité, de par leur petite taille, à répondre aux besoins du marché, ainsi que d'un manque de financement.

L'entrée en Bourse, en décembre 2018, de la première PME «AOM Invest», avait suscité un intérêt pour ce marché chez d'autres entreprises de cette catégorie.

Cet «engouement» a été également encouragé par l'effort de communication et de sensibilisation déployé par la SGBV et la COSOB auprès des PME et des chambres de commerce.

S'agissant des conditions d'entrer en Bourse, M. Berrah a précisé qu'il s'agit notamment de se transformer en SPA (Société par actions) pour pouvoir ouvrir son capital à 10% au minimum, répartis sur trois investisseurs institutionnels ou 50 actionnaires personnes physiques (grand public),

## Les publiques doivent donner l'exemple

La société postulante doit surtout, a-t-il dit, faire preuve de «discipline» dans la gestion. Par conséquent, elle doit être transparente, en fournissant, à son

entrée, toute l'information sur son historique et sa situation financière et en divulguant régulièrement, une fois cotée, ses résultats ou tout événement susceptible d'intéresser ses actionnaires.

Cependant, malgré l'engouement de certaines sociétés privées, le «désintérêt» des entreprises pour le marché boursier reste «très marqué», a-t-il déploré.

Selon M. Berrah, sur quelque 3 millions de sociétés actives en Algérie, dont 700 000 PME, la Bourse d'Alger, après plus de 20 ans d'existence, ne compte que six entreprises : Saidal, El Aurassi (publiques), Alliance Assurances, NCA Rouiba, Biopharm et AOM Invest (privées), avec une capitalisation boursière autour de 45 milliards DA seulement.

Même si les origines de ce désintérêt sont diverses, M. Berrah estime que «l'absence de grandes entreprises publiques de ce marché en constitue l'origine principale».

A trois reprises, l'Etat a fixé des listes d'entreprises publiques à introduire en Bourse. Et à chaque fois, «du fait de l'embellie financière, pour changement de cap ou pour d'autres considérations, l'Etat faisait marche arrière», a-t-il regretté.

Sur les facteurs ayant conduit à «l'échec» de la démarche d'introduction des entreprises publiques en bourse, M. Berrah évoque, outre les surliquidités financières enregistrées ces dernières années, l'option du partenariat public-privé, annoncée avant d'être abandonnée à son tour.

«Peut-être aussi que les gestionnaires publics n'ont pas bien compris le rôle de la Bourse», a estimé le président de la COSOB.

S. T./APS

## Accidents de la circulation 10 morts et 33 blessés en 24 heures

DIX PERSONNES ont perdu la vie et 33 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs régions du pays, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile.

La wilaya de Tipaza déplore le bilan le plus lourd, avec le décès de 3 personnes, alors qu'une autre a été blessée, suite à une collision entre deux véhicules légers, survenue sur le Chemin de wilaya 104, dans la commune de Bourkika.

M. O.

## Produits alimentaires

# Les spécifications techniques des matières grasses fixées au JO

■ Les spécifications techniques des matières alimentaires grasses (la margarine, produits assimilés et des mélanges tartinables) ont été fixées par un arrêté interministériel publié au Journal officiel n° 33.

Par Mahi O.

Les dispositions de cet arrêté interministériel s'appliquent aux produits gras contenant au minimum 10% et au maximum 90% de matière grasse, destinés essentiellement à être tartinés, entrent en vigueur une année après sa publication au Journal officiel. Selon cet arrêté interministériel (ministères du Commerce, de l'Industrie et des Mines, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière), les matières grasses sont toutes denrées alimentaires composées de glycérides d'acides gras. Elles englobent les graisses et les huiles comestibles d'origine végétale, laitière ou marine. Elles englobent également les matières grasses qui ont été soumises à des procédés de modification physiques ou chimiques, y compris le raffinage, le fractionnement, l'interstérification ou l'hydrogénation. A

celles-là s'ajoutent la margarine et les produits assimilés : produits qui se présentent sous forme d'émulsions solides ou fluides, composés principalement d'eau, de matières grasses, dont la teneur en matière grasse laitière ne doit pas excéder 3% de la teneur totale en matières grasses et la teneur en acides gras ne doit pas excéder 2% de la teneur totale en matières grasses. Selon le même arrêté interministériel, la margarine, les produits assimilés et les mélanges tartinables ne doivent présenter aucun risque pour la santé du

consommateur. Tous ces produits doivent également répondre aux exigences prévues par la réglementation en vigueur, notamment celles relatives aux additifs alimentaires, aux contaminants, aux spécifications microbiologiques, aux objets et aux matériaux destinés à être mis en contact avec les denrées alimentaires et à l'hygiène et à la salubrité lors du processus de mise à la consommation humaine des denrées alimentaires, selon le même texte réglementaire. Conformément à la réglementation en vigueur, peuvent-être



ajoutées aux produits objet de cet arrêté, d'autres substances telles les vitamines (vitamine A et ses esters, vitamine D, vitamine E et ses esters), le chlorure de sodium (sel de qualité alimentaire), les sucres, les protéines comestibles appropriées ainsi que d'autres ingrédients appropriés, y compris les minéraux. Outre les mentions obligatoires prévues par la réglementation en vigueur relative à l'information du consommateur,

l'étiquetage de la margarine, des produits assimilés et des mélanges tartinables préemballés doit comporter la dénomination de vente, selon le cas, la quantité des matières grasses entrant dans la composition du produit, la quantité de matière grasse laitière, par rapport au poids total, quand celle-ci est présente et la quantité de sel de qualité alimentaire utilisée.

M. O. /APS

## Commerce

## Le G20 Finances souligne les risques liés aux tensions commerciales

Les tensions commerciales menacent un rebond modéré de la croissance mondiale prévu au second semestre 2019 et en 2020, indique le projet de communiqué des ministres des Finances et banquiers centraux du G20, réunis ce week-end au Japon. Mais le

texte montre également que les intervenants restent divisés sur l'urgence de trouver une solution. «La croissance mondiale semble en voie de stabilisation et est généralement attendue en rebond modéré plus tard dans l'année ainsi qu'en 2020», dit le texte du

communiqué, qui pourra être modifié d'ici sa publication.

«Cependant, les risques restent orientés à la baisse. Cela inclut en particulier les tensions commerciales et géopolitiques qui s'intensifient», poursuit le communiqué. Le projet contient une phrase entre

parenthèses – ce qui signifie qu'elle n'a pas encore été approuvée par les pays membres – dans laquelle il est affirmé que le commerce et l'investissement sont d'importants moteurs de croissance. «Nous réitérons les conclusions de nos dirigeants sur le commerce lors du sommet de Buenos Aires (fin 2018) et reconnaissons le besoin pressant de résoudre les tensions commerciales», énonce cette phrase dont la formulation fait encore débat. Les ministres des Finances du G20 ont également approuvé l'idée de mettre en place un ensemble de règles communes afin de réduire les avantages fiscaux qui profitent aux géants du numérique, montre le projet de communiqué. L'émergence de groupes comme Google ou Facebook a poussé les règles fiscales actuelles à leur limite, ces multinationales n'ayant aucun mal à déclarer leurs profits dans des pays fiscalement avantageux, où que soient leurs clients.

Salem K.

## Guinée équatoriale

## La BAD octroie 26 millions d'euros pour le projet de modernisation des finances publiques

Le Conseil d'administration de la Banque Africaine de Développement (BAD) a approuvé un prêt de 26,5436 millions d'euros à la République de Guinée équatoriale, en vue de financer le Projet d'appui à la modernisation des Finances publiques (PAMFP), a indiqué l'institution panafricaine sur son site web. Cet appui institutionnel sera exécuté sur la période 2019-2023, et vise à accompagner les autorités dans leurs efforts de renforcement de la gouvernance et de modernisation de la gestion des finances publiques, souligne la même source. Cet appui intervient dans un contexte de chute des prix du pétrole, amorcée depuis

2014, et d'un programme de réformes économiques et financières soutenu par le FMI à travers quatre axes prioritaires. Le premier est la modernisation du cadre réglementaire de gestion des finances publiques afin de renforcer la performance et la responsabilité, le deuxième étant le renforcement de la mobilisation des recettes non-pétrolières afin de créer des marges de manœuvre pour le financement du Plan national de développement économique et social. Le troisième concerne l'informatisation et l'interconnexion des régies financières afin de renforcer la rigueur, la transparence, le contrôle et l'efficacité dans la gestion des

ressources, et finalement le renforcement des capacités de gestion des finances publiques afin d'améliorer l'efficacité de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques. La Banque s'engage à accompagner les autorités dans cet effort de modernisation des finances publiques et d'ajustement budgétaire, à travers le renforcement de la mobilisation des ressources non-pétrolières et une meilleure maîtrise des dépenses publiques. L'objectif est de restaurer les marges de manœuvre budgétaires nécessaires à la diversification de l'économie guinéenne.

F. Y.

## Italie

## Le ministre de l'Economie rejette l'idée de «mini-bons»

Le recours à des «mini-bons» du Trésor pour rembourser la dette de l'Etat italien à ses fournisseurs serait soit illégal, soit inutile, a déclaré le ministre italien de l'Economie, Giovanni Tria, en marge des réunions des ministres des Finances et banquiers centraux du G20 à Fukuoka, au Japon. Cette idée est avancée depuis longtemps par la Ligue d'extrême droite, au pouvoir à Rome depuis un an, en partenariat avec le Mouvement 5 Etoiles. Elle a été approuvée par le Parlement cette semaine sous la forme d'une résolution non contraignante. En vertu de cette idée défendue par Claudio Borghi, chargé des affaires écono-

miques au sein de la Ligue, la Banque d'Italie émettrait des bons du Trésor de faible valeur pour effacer le plus gros des arriérés de paiement de l'Etat à ses fournisseurs. Pour Giovanni Tria, les «mini-bons», comme on

les appelle en Italie, constitueraient une nouvelle émission de dette publique, ce qui ne ferait qu'aggraver le poids déjà considérable de la dette publique italienne, ou introduiraient une devise parallèle, ce qui est inter-

dit par les traités sur l'euro. «Le ministère de l'Economie a déjà donné un avis négatif», a déclaré Tria à Reuters et à l'agence de presse italienne Ansa. «Dans un cas, celui de la dette, ils sont inutiles. Dans l'autre, ils enfrei-

gnent les traités et ne peuvent pas être appliqués», a-t-il souligné. Pour certains analystes, ces «minibons» constitueraient la première étape d'un «Italexiti», une sortie de l'Italie de la zone euro.

Agences

## Mexique

## La compagnie pétrolière Pemex en catégorie «spéculative»

L'Agence d'évaluation financière Fitch Ratings a abaissé la note de dette de la compagnie pétrolière publique mexicaine Pemex en catégorie «spéculative» car elle est désormais entièrement dépendante du soutien de l'Etat. La note a été abaissée d'un cran, de «BBB-» à «BB+», ce que Fitch a présenté comme une conséquence de l'abaissement d'un cran la veille de

la note du Mexique, à «BBB». Cette note s'applique à environ 80 milliards de dollars d'obligations, une lourde dette que Mexico compte lui permettre d'honorer. Le président mexicain, Andrés Manuel López Obrador, avait signé récemment un accord avec plusieurs banques du pays pour la réduction de la charge fiscale qui pèse sur la compagnie pétrolière

publique Pemex, dans le but d'améliorer sa situation financière. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a averti dans son dernier rapport contre les difficultés financières de la compagnie publique qui menacent les équilibres macroéconomiques du pays.

R. E.

## Religion

# Décès de Cheikh Mohamed Gaboura El Mestaghanemi

■ Cheikh Gaboura a exercé la fonction d'imam jusqu'à sa retraite et a poursuivi son action religieuse et de prêcher à la mosquée de cheikh Ben Ali Es-Sanoussi à Bouguirat.

Par Yanis F.

Le théologien cheikh Mohamed Gaboura El Medjahdr El Mestaghanemi est décédé samedi dans la commune de Bouguirat (Mostaganem) à l'âge de 69 ans, a-t-on appris de sa famille.

Mohamed Gaboura a reçu son enseignement auprès de plusieurs ulémas et cheikhs de zaouia, dont zaouia Es-Sanoussia, notamment cheikh Sidi Mohamed Bentekouk (1888-1979) à Arâar (sud de Mostaganem), cheikh Ahmed Atba fils du cheikh Atba Djilani Benabdelhakem El Attafi (1881-1964) qu'il a côtoyé durant trois ans à Mostaganem et cheikh Ahmed Rahmani (1915-1998).

Né en 1950 à Bouguirat, le défunt cheikh, un autodidacte ayant appris le Coran et accumulé le savoir, est devenu une bibliothèque ambulante connaissant parfaitement des ouvrages dont «*Moukhtassar El Khail*», «*Hachiyat Ed-Dassouki*», «*Djamaa El Djaouamia*» de Cheikh Es-Sayouti et «*Sahih El*

Boukharis».

Cheikh Gaboura a exercé la fonction d'imam jusqu'à sa retraite et a poursuivi son action religieuse et de prêcher à la mosquée de cheikh Ben Ali Es-Sanoussi (1787-1859) à

Bouguirat. Il a formé plus de 200 imams et talebs de plusieurs wilayas dans l'Ouest du pays.

La dépouille du cheikh a été inhumée hier à Sidi Charef, dans la commune de Bouguirat.

Y. F./APS



Aïn Defla

## Commémoration du 61<sup>e</sup> anniversaire de la mort du chahid M'hamed Raïs

La commune de Djellida (Aïn Defla) a commémoré, samedi, le 61<sup>e</sup> anniversaire de la mort du chahid Si M'hamed Raïs, tombé au champ d'honneur le 8 juin 1958.

A cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée sur la stèle érigée à la mémoire du martyr au douar Daouadji et la Fatiha du Saint livre récitée en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya, à leur tête le P/APW et le directeur des moudjahidines.

De nombreux compagnons d'armes du chahid, venus de plusieurs régions de la wilaya, ont tenu à rendre hommage au chef du célèbre commando Djamal (dont l'activité a marqué la Wilaya IV historique) dans une ambiance empreinte de convivialité et de méditation. Relevant que cette commémoration intervient quelques jours après la célébration de l'Aïd el Fitr, le directeur des moud-

jahidine de la wilaya de Aïn Defla, Belhadj Djelloul M'hamed, a émis le souhait de voir la commémoration des illustres martyrs de la révolution constituer une occasion pour rassembler les Algériens et unifier leurs rangs.

Il a mis l'accent sur le fait que les jeunes doivent s'inspirer des sacrifices de ce chahid dont le parcours révolutionnaire est des «plus riches», les invitant à s'inspirer de sa clairvoyance et de son patriotisme.

Né en 1931 à Ouled Bouziane dans la commune de Djelida, Si M'hamed Raïs a, dès sa tendre enfance, entamé des études coraniques dans la zaouia familiale, avant de rejoindre celle du cheikh Si Ahmed, dans la commune de Bourached.

En 1948, il devient membre du Parti du peuple algérien (PPA) chargé de la propagande et du recrutement dans les régions de

Miliana, Khemis Miliana et Aïn Defla.

Au sein du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), il active avec les éléments chargés de la préparation de la lutte armée à l'instar de Si M'hamed Bouguerra, Mustapha Ferroukhi, El Baghdadi, Si Belkebir et Si Melki.

En 1956, son dévouement et son inlassable activité l'ont propulsé au poste de chef de région dans la Zone 4 pour les affaires militaires, puis à celui de responsable du commando Djamal qui marqua de son empreinte les combats dans les maquis de Amrouna, El Medad et Palestro.

Le 8 juin 1958, Si M'hamed Raïs tomba au champ d'honneur au cours d'un violent accrochage avec plusieurs unités des Béréts noirs au douar Douadji, dans la région de Djellida. O. N.

Sour El-Ghouzlane

## Des dizaines de citoyens réclament la réouverture de l'agence commerciale

Des dizaines de citoyens de la ville de Sour El-Ghouzlane, à une trentaine de km au sud du chef-lieu de la wilaya de Bouira, réclament l'ouverture de la nouvelle antenne d'Algérie Télécom, réalisée et achevée depuis plus d'une année, selon les détails fournis samedi par les protestataires.

Les habitants de l'antenne Auzia ont observé un sit-in devant le siège aménagé pour protester contre la fermeture de cette antenne dont les travaux ont pris fin depuis plus d'une année. «Nous sommes des clients de cette société nationale, et nous avons besoin de cette antenne, mais la direction de Bouira ne l'a pas ouverte», a avoué un groupe de jeunes protestataires en colère.

Une enveloppe financière de 11 millions de dinars a été allouée pour l'aménagement des anciens bureaux de l'agence commerciale d'Algérie Télécom (Actel) de Sour El-Ghouzlane. A ce propos, le directeur opérationnel d'Algérie Télécom (DOT) de Bouira, Abdelhalim Bouachri, a expliqué à l'APS que le projet avait été achevé, précisant qu'«il ne reste que son équipement afin de pouvoir la réceptionner».

«Les citoyens doivent nous

comprendre, l'agence commerciale va ouvrir très bientôt pour prendre en charge les préoccupations de nos clients», a encore expliqué le même responsable.

Le retard dans la réception de cette structure est due notamment à quelques problèmes avec l'entreprise réalisatrice, «mais maintenant tout est réglé, et nous allons l'équiper pour que nos agents reprennent le travail dans cette agence», a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Bouachri a

soulevé un autre problème lié aux coupures répétées de la ligne internet 4G dans la localité de Tiaâssassine relevant de la commune de Haizer (Est de Bouira). «Dans cette localité, les habitants coupent à chaque fois la ligne d'internet afin d'isoler un autre village voisin, où les citoyens s'opposent au passage de réseaux de gaz et d'eau potable vers Tiaâssassine, cette situation dure depuis mercredi dernier», a expliqué le directeur

d'Algérie Télécom.

Le problème persiste toujours malgré les tentatives de la DOT de Bouira d'apaiser les esprits afin de permettre le fonctionnement normal de la station d'internet 4G installée dans la localité de Tiaâssassine. «Nous avons envoyé tout un rapport sur cette situation à la direction générale pour expliquer la nature du problème», a indiqué le même responsable.

L. M.

BEM

## Quelque 13 000 policiers mobilisés pour sécuriser les épreuves

Un total de 12 954 policiers a été mobilisé à travers tout le territoire national pour garantir le bon déroulement des épreuves

du Brevet d'enseignement moyen (BEM) pour l'année scolaire 2018-2019 qui ont débuté hier, a indiqué samedi un com-

munié de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

«Les forces de police se déploieront sur le terrain, notam-

ment au niveau du périmètre extérieur des centres d'examen et assureront l'acheminement et la distribution en toute sécurité des sujets d'examen à travers tous les centres ainsi que le transport des copies vers les centres de collecte», précise le communiqué. «Des patrouilles mobiles et pédestres des éléments de police ont été également mobilisées, parallèlement à la période du début des examens durant laquelle une grande affluente des candidats accompagnés de leurs parents est enregistrée, et ce, pour garantir la fluidité routière au niveau des principaux axes menant aux centres d'examen et interdire le stationnement des véhicules près des centres d'examen», ajoute-t-on de même source.

Younès D.

Mahi Y.

Listes fictives des bénéficiaires de logements sociaux

## Tiaret : les impliqués dans la diffusion devant la justice

Des poursuites judiciaires seront engagées à Tiaret contre des personnes impliquées dans la diffusion de listes fictives de bénéficiaires de logements sociaux publics sur les réseaux sociaux, après leur identification par les services compétents, a-t-on appris samedi du wali, Abdeslam Bentouati. Dans une déclaration à la presse à l'occasion de la journée nationale de l'artiste célébrée le 8 juin, le wali a souligné que les auteurs de la publication de listes fictives et infondées de bénéficiaires de logements publics locatifs pour alimenter la rumeur seront poursuivis. «Il est devenu facile d'iden-

tifier les personnes impliquées, même lorsqu'ils utilisent des pseudos grâce aux moyens disponibles en matière de lutte contre la cybercriminalité. Les personnes impliquées dans cette affaire assumeront leurs responsabilités devant la loi», a déclaré le même responsable.

Il a, par là même, affirmé que les listes des bénéficiaires de logements publics locatifs seront affichées en temps opportun et que le demandeur de logement a le droit, à l'avenir, de bénéficier d'un logement ou d'un terrain.

La commune de Tiaret dispose actuellement de 2 000 lots de terrain à bâtir à hai

Keramane, a-t-il fait savoir. Les résidents de hai Zabana seront relogés dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), en plus de l'évaluation du degré de gravité de trois immeubles de hai Sonatiba et le relogement de leurs habitants au cas où il sera confirmé qu'ils encourent un danger, a-t-il annoncé.

En outre, d'ici la fin juin courant, 2 021 logements de différents programmes seront attribués à la garde communale, dont 786 LPL réceptionnés jusqu'à novembre dernier, a-t-il encore fait savoir.

Souk-Ahras

# Mobilisation de poches foncières pour réaliser des structures publiques

■ Les poches foncières disponibles dans les centres des communes de la wilaya de Souk-Ahras seront réservées à la réalisation de structures publiques pour mettre fin à l'anarchie enregistrée localement et ayant entraîné une réduction du foncier en milieu urbain, a indiqué le wali, Lounès Bouzeghra.

Par Anissa H.

« Les poches foncières situées en milieu urbain seront destinées principalement à la réalisation de structures publiques comme les établissements scolaires et autres infrastructures de jeunes, sport et espaces verts », a précisé le même responsable en marge d'une visite à la zone d'activité «Dbidiba», dans la commune d'Oued Kebarit (70 km au sud de Souk-Ahras). «L'anarchie constatée dans la gestion des poches foncières dans plusieurs chefs-lieux des communes et daïras a entravé la domiciliation de certaines structures publiques», a-t-il estimé, précisant que «la concrétisation de cette stratégie permettra de mettre un terme aux dépassements enregistrés», tout

en observant que «des lots de terrain ont été accordés à des investisseurs pour des activités de services au détriment de l'intérêt général». Appelant les citoyens désirant investir dans cette wilaya à déposer leurs dossiers pour bénéficier de foncier dans les zones industrielles et d'activités, le chef de l'exécutif local a indiqué que «des mesures seront prises très prochainement à l'encontre d'investisseurs qui tardent à lancer leurs projets d'investissement», insistant sur l'importance de «simplifier efficacement» pour éviter la résiliation des contrats déjà accordés. Sur place, Lounès Bouzeghra a mis en avant l'importance de lancer dans «les plus brefs délais» les travaux d'aménagement de la zone d'activité «Dbidiba» pour attirer les véritables investisseurs

et les encourager à contribuer au développement local. Le chef de l'exécutif local a également inspecté la station d'énergie solaire de la commune d'Oued Kebarit, où il s'est intéressé à un exposé sur le projet de réalisation de cette station qui s'inscrit dans le cadre d'un programme national visant la diversification des ressources énergétiques, notamment celles non polluantes. Selon les données présentées, cette station s'étend sur 30 hectares et devra accueillir des panneaux photovoltaïques d'une capacité de 15 mégawatts. Durant ces dernières années, les services de la wilaya de Souk-Ahras ont réservé des poches foncières et lots relevant du domaine public pour la réalisation et l'extension des zones industrielles et d'activités dans les communes d'Oum Laâdaïm



(8 ha), Fetouma Souda, dans la commune d'El Machrouha (5 ha), en plus de la réalisation de trois nouvelles zones d'activités à Sidi Fredj sur 20 hectares, à Dbidiba, commune d'Oued Kebarit sur 40 hectares et dans la

commune Bir Bouloche sur 30 hectares. Une zone industrielle avait été créée début 2019 dans la commune de M'daourouch sur 220 hectares, comprenant 463 lots de terrain destinés à l'investissement. A. H. /APS

Boumerdès

## 140 000 habitants du sud-est de la wilaya bientôt alimentés en eau potable

Quelque 140 000 habitants issus de 153 villages, répartis à travers cinq communes du sud-est de la wilaya de Boumerdès, seront «bientôt» alimentés en eau potable avec un volume de plus de 26 000 m<sup>3</sup>/J, grâce à un mégaprojet actuellement en cours de parachèvement, a-t-on appris auprès du directeur local des ressources en eau. «Ce projet, qui devrait profiter aux citoyens de Bordj

Menaïel, Timezrit, Issers, Chaâbet El-Ameur et Naciria, est en cours de finition et sera réceptionné bientôt, soit dès le parachèvement de la réalisation, en cours, d'un réservoir de 5 000 m<sup>3</sup> d'eau et de stations de pompage», a indiqué Beklakcem Zeghdani. Il a signalé que le projet a été lancé en chantier en 2013, pour une enveloppe initiale de 2,2 milliards de dinars, laquelle a été réévaluée en 2016

pour atteindre 3,5 milliards de dinars. Il s'agit, a-t-il ajouté, d'un transfert hydrique à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet, au niveau d'un réservoir d'eau de 5 000 m<sup>3</sup>, du lieu-dit «El-Ghicha» de Bordj Menaïel, vers la commune de Timezrit, en passant par toutes les localités précitées, sur une distance de 17 km, et ce, à travers des conduites d'eau d'une capacité globale de près de

15 000 m<sup>3</sup>/J. Le projet englobe la réalisation de six réservoirs pour le transport et le transfert de l'eau potable, d'une capacité globale de près de 15 000 m<sup>3</sup> d'eau, soit entre 2 000 à 5 000 m<sup>3</sup> pour chaque réservoir. Un réseau d'AEP de 10 km de long a été rénové, en perspective de ce projet, au niveau du centre-ville de Timezrit et du village Toursal, dans sa banlieue. Ces dernières années, la wilaya de

Boumerdès a réalisé un excédent de plus de 60 000 m<sup>3</sup>/J dans sa production d'eau, estimée actuellement à plus de 245 000 m<sup>3</sup>/jour, couvrant largement ses besoins en la matière estimés à pas plus de 164 000 m<sup>3</sup>/J à l'échelle locale. Cet excédent d'eau, réalisé notamment grâce à trois systèmes de production disponibles à la station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet, le transfert du barrage Taksebt (Tizi-Ouzou) et les barrages Keddara, Beni Amrane et El Hamiz de la wilaya, auxquels s'ajoutent les eaux souterraines, a porté l'alimentation en eau potable (AEP) de la population locale à 230 l/J par habitant, soit en hausse comparativement à la moyenne nationale en la matière, est-il également souligné. Sur le terrain, cette amélioration est reflétée par une hausse de la plage horaire de l'AEP qui est passée, d'une fois tous les trois jours, à un système d'approvisionnement en H24 au profit de 50% des abonnés au niveau des villes.

A. O.

Nabila T.

El Tarf

## Plus de 600 000 quintaux de céréales attendus

Plus de 630 000 quintaux de céréales sont prévus cette année dans la wilaya d'El Tarf, dans le cadre de la saison agricole 2018/2019, chiffre en hausse comparativement à la saison précédente durant laquelle il a été enregistré 513 166 quintaux, a indiqué le directeur de wilaya des services agricoles (DSA).

Un rendement moyen de l'ordre de 25 quintaux à l'hectare est attendu, a précisé Kameleddine Benseghir, mettant en avant les actions ayant concouru à l'amélioration des rendements, dont principalement la multiplication des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation agricole, ainsi que le traite-

ment phytosanitaire et la fertilisation des surfaces emblavées. Soulignant que le lancement officiel de la campagne moisson-battage interviendra «à partir de cette semaine», Kameleddine Benseghir a indiqué que tous les préparatifs ont été achevés pour assurer le bon déroulement de la campagne moisson-battage.

Tout en rappelant que la saison agricole 2018/2019 a été marquée par une bonne pluviométrie estimée, à ce jour, à 946 mm, le DSA a précisé qu'un dispositif anti-incendie a été mis en place pour parer à d'éventuels feux de champ et qu'une cinquantaine de moissonneuses-batteuses a été mobilisée.

Les capacités d'emmagasinement de la récolte ont été également renforcées dans cette wilaya qui compte, a-t-on rappelé, cinq points de collecte et de stockage, d'une capacité globale de 205 000 quintaux, ainsi qu'un silo de 500 000 quintaux construit dans la commune de Chebaita Mokhtar et un hangar destiné au stockage des céréales dans la commune de Bouhadjar. La céréali-culture est réalisée sur un total de 26 500 hectares, au titre de la saison agricole actuelle avec, entre autres, 22 000 hectares réservés pour le blé dur, 3 500 ha pour l'orge et le reste pour le blé tendre.

A. O.

Nabila T.

Khenchela

## Mobilisation de 1,1 milliard DA pour la réalisation de piscines de proximité

Une enveloppe financière estimée à 1,1 milliard DA a été mobilisée pour la réalisation de piscines de proximité dans plusieurs communes de la wilaya de Khenchela, a-t-on appris auprès du directeur de l'exécutif local, Kamel Nouicer. «Ce montant financier est puisé des enveloppes financières affectées à la wilaya au titre de l'exercice 2019, dans le cadre des caisses de

solidarité et de garantie des collectivités locales et de développement des Hauts-Plateaux», a précisé le même responsable. Des efforts sont actuellement en cours avec la collaboration des directions de l'administration locale (DAL) et de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya afin de prendre les dernières mesures et l'annonce des marchés des projets de construction

de ces structures sportives qui concerneront 10 localités parmi les 21 communes de la wilaya, a précisé le même responsable. Il a ajouté, dans ce même contexte, que le lancement de ces opérations est tributaire du parachèvement de l'ensemble des procédures administratives, détaillant que les projets concernent en premier lieu les communes de Chechar, Bouhmma et Ain

Touila pour lesquels un montant financier de l'ordre de 200 millions DA a été réservé pour la réalisation de trois piscines de proximité dont la mise en exploitation est prévue en 2020. Le même programme, a-t-il souligné, prévoit également la concrétisation, au chef-lieu de wilaya, d'un projet portant réalisation d'une piscine semi-olympique qui a été programmé à la

nouvelle zone urbaine située sur la route menant vers Ain Beida à proximité du nouveau pôle universitaire, en plus d'autres projets similaires prévus dans les communes de Tamza, Baghai, Djellal et El Mahmal, qui devront contribuer à réduire la pression exercée sur la piscine semi-olympique de la localité de N'sgha.

R. R.

Présidentielles en Mauritanie

# Les candidats multiplient les promesses et initiatives en vue de recueillir un large soutien

■ La campagne électorale en prévision de la présidentielle mauritanienne entame son deuxième jour avec une thématique riche et diversifiée convergeant vers la nécessité de développer le pays et de répondre aux attentes des populations, tandis que les candidats multiplient les initiatives et déplacements en vue de recueillir un large soutien.

Par Farid M.

Dans la perspective du scrutin présidentiel prévu le 22 juin, la campagne électorale a débuté vendredi avec la tenue de meetings et des activités de proximité des six candidats en lice, notamment au niveau de la capitale et dans d'autres régions du pays. Censée consolider la démocratie dans ce vaste pays d'Afrique de l'Ouest, cette élection concerne six candidats engagés dans la course à la succession du président sortant Mohamed Ould Abdel Aziz, dont le second mandat s'achève en août et qui ne peut se représenter, en vertu des dispositions de la Constitution. Il s'agit de l'ex-général Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, dit Ould Ghazouani, de l'ancien chef de gouvernement de transition (2005-2007), Sidi Mohamed Ould Boubacar, du militant anti-esclavagiste Biram Ould Dah Ould Abeid, du chef du parti de l'Union des forces du progrès (UFP), Mohamed Ould Mouloud, du journaliste Baba Hamidou Kane, ainsi que du néophyte Mohamed Lemine El-Mourteji El-Wavi, expert financier et haut fonctionnaire au Trésor mauritanien. Les postulants devraient donc sillonner le pays jusqu'à la fin de la campagne le 20 juin, à deux jours du premier tour, mais aucun débat télévisé entre les candidats n'est prévu. Au siège de la direction de campagne de Ould Ghazouani, des médias locaux ont fait état de «grands moyens» mobilisés pour remporter la consultation électorale dès le 1<sup>er</sup> tour. L'ex-ministre mauritanien de la Défense, âgé de 62 ans, a animé son premier meeting vendredi soir à Nouadhibou, en présence de l'équipe de la campagne et d'un certain nombre de sympathisants. Dans un mot prononcé pour la circonstance, le coordinateur régional chargé de la campagne, Abdi Salem Ould Cheikh Saadbouh, a indiqué que le choix de la ville de Nouadhibou n'est pas le fait du hasard, mais s'explique par l'importance de cette ville, en égard à son poids économique et électoral. Passant en revue les axes

du programme du candidat, il a souligné que celui-ci est focalisé sur les domaines de l'enseignement, de la santé, de l'emploi des jeunes et de l'insertion des femmes dans la vie active.

## Appels à un changement et au développement local

Les cinq autres prétendants à la magistrature suprême comptent aussi s'imposer pour un second tour fixé le 6 juillet. Parmi eux, l'ex-Premier ministre Sidi Mohamed Ould Boubacar, qui a dirigé le gouvernement de transition de 2005 à 2007 et Biram Ould Dah Ould Abeid, militant anti-esclavagiste, arrivé deuxième à la présidentielle de 2014. Sidi Mohamed Ould Boubacar, également ancien ambassadeur mauritanien aux Nations unies, s'est déclaré comme candidat indépendant, tout en ayant le soutien du parti Tawassoul, considéré comme la deuxième force politique du pays. Au cours d'un meeting qu'il a présidé vendredi, au stade de la ville de Néma, M. Ould Boubacar a exhorté les mauritaniens au «changement qui ouvre des perspectives d'avenir aux jeunes, permet la promotion et l'indépendance de l'administration et assure la prospérité pour tous». Il a indiqué, dans ce sillage, qu'il connaît «parfaitement tous les problèmes des citoyens et particulièrement ceux de Néma qui font face aux hausses des prix, à la



paralysie du transport aérien ainsi qu'à l'absence de structures de santé». De son côté, Biram Ould Dah Ould Abeid a choisi également la ville de Néma pour tenir son premier meeting, au cours duquel il a présenté les grandes lignes de son programme électoral. Remerciant les populations de la ville pour leur présence malgré des conditions climatiques difficiles, le militant anti-esclavagiste s'est engagé à créer un ministère chargé du développement de

l'élevage dont le siège, a-t-il dit, sera établi à Néma. Déplorant la «marginalisation de cette wilaya agropastorale», il a appelé les populations de cette wilaya à saisir l'occasion qui leur est offerte pour permettre un «changement pacifique» et voter pour lui le 22 juin. Quant à Mohamed Lemine El-Mourteji El-Wavi, il a préféré se rendre aux sièges des cellules de sa campagne à Nouakchott pour s'informer sur le niveau de sensibilisation des électeurs et de préparatifs. Au cours de ses

visites, le candidat El-Mourteji El-Wavi a demandé aux superviseurs à redoubler d'efforts en vue d'attirer le maximum d'électeurs pour voter en sa faveur. La campagne présidentielle mauritanienne qui s'étalera sur deux semaines devra permettre aux 6 prétendants au fauteuil présidentiel de jauger leur popularité et d'essayer de convaincre les Mauritaniens d'aller voter dans ce vaste pays désertique qui a connu de nombreux coups d'Etat de 1978 à 2008. F. M./APS

Territoire sahraoui occupés

## Le domicile d'Abdallah Lebsir assiégé par les forces de l'occupant marocain

Les forces de l'occupant marocain ont assiégé, la nuit de jeudi, le domicile familial du détenu politique sahraoui Salah Abdallah Lebsir, situé dans la ville de Smara occupée, où devait se tenir une réception à son honneur suite à sa sortie de prison. A Smara, les forces de l'occupant marocain ont assiégé le domicile du détenu politique Salah Abdallah Lebsir en posant des barricades au niveau des rues y conduisant, interdisant ainsi l'accès des activistes, journalistes et amis de M. Lebsir, lit-on dans une dépêche de l'agence de presse sahraouie

(SPSRASD) diffusée samedi, qui relève également l'usage de la force par les forces marocaines et des tentatives d'intrusion au domicile. Salah Abdallah Lebsir a été condamné par la justice marocaine à quatre années de prison pour ses positions politiques, ses activités médiatiques et ses actions en matière de défense des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental, a souligné la même source. Par ailleurs, la Commission nationale des droits de l'Homme sahraouie (Conasadh) a condamné la décision des autorités maro-

caines d'expulser de manière arbitraire le défenseur sahraoui des droits de l'Homme Abderrahmane Zayou de la ville d'El Ayoun occupée vers une ville marocaine. Dans une déclaration diffusée par la SPSRASD, la Commission sahraouie a exprimé son rejet et sa plus ferme condamnation de cette politique «ignoble et injuste» des autorités marocaines à l'égard des défenseurs des droits de l'Homme, réitérant ainsi sa solidarité absolue avec tous les défenseurs sahraouis des droits de l'Homme.

Amel O.

Tunisie

## Le taux d'inflation s'accroît à 7% en mai

Le taux d'inflation en Tunisie a atteint 7,0% en mai, contre 6,9% le mois précédent et 7,1% en mars 2019, selon les données fournies par l'Institut national de la statistique. Ce retour à la hausse, après des replis successifs, est dû essentiellement à une

accélération du rythme d'augmentation annuel des prix de l'alimentation. En mai 2019, les prix de l'alimentation augmentent de 7,3% sur un an contre 6,6% en avril. Cette hausse est expliquée par l'augmentation des prix des œufs de 26,6%, des

légumes frais de 15,8%, des produits laitiers de 10,4% et des viandes de 7,4%. Hors produits frais, les prix de l'alimentation sont en hausse sur un an de 5,7%. Sur un an, les prix du transport augmentent à un taux de 9,8% en raison de la hausse

des prix des véhicules de 8,1%, des coûts d'utilisation des véhicules (pièces de rechange et carburants) de 11,1% et des services de transport de 8,4%. Le taux d'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) se replie à 6,7% contre

6,8% en avril 2019. Les prix des produits libres (non administrés) augmentent de 7,8% contre 4,5% pour les prix administrés. Les produits alimentaires libres ont connu une augmentation de 8,3% contre 2,3% pour l'alimentaire administré. R. M.





Allemagne

# La solution à deux États, seule issue au conflit israélo-palestinien

■ L'Allemagne a réaffirmé hier à Amman que la solution dite «à deux États», israélien et palestinien, était la «seule solution» pour mettre fin à ce long conflit, à l'approche d'une divulgation d'un plan de paix américain controversé.

Rosa C.

«**L**a question palestinienne était au cœur de nos discussions», a déclaré le ministre jordanien des Affaires étrangères, Aymane Safadi, lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue allemand, Heiko Maas. «Nous sommes toujours d'accord sur le fait qu'une solution à deux États à travers des négociations est la seule solution», a poursuivi le haut diplomate allemand. Aucune date n'a été fixée pour la présentation du plan de paix israélo-palestinien préparé et annoncé de longue date par Washington. Les États-Unis ont toutefois prévu de pré-

sender fin juin à Bahreïn le volet économique de cette initiative. Fin mai, le gendre et conseiller du président Trump, Jared Kushner, en tournée régionale pour promouvoir le plan, a rencontré le roi Abdallah II de Jordanie. Promettant des idées nouvelles, M. Kushner refuse de parler de la solution dite «à deux États», pourtant au cœur de la diplomatie mondiale depuis des décennies. Dans une interview samedi dans le «New York Times», l'ambassadeur américain en Israël, David Friedman, a lui estimé que l'État hébreu avait «le droit de conserver une partie de, mais pas toute la Cisjordanie», territoire palestinien occupé par Israël depuis plus de 50 ans. Les



Palestiniens ont de leur côté d'ores et déjà rejeté le plan américain tant l'administration de Donald Trump s'est discréditée, selon eux, par ses mesures foncièrement pro-israéliennes, comme la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël fin 2017. Les ministres jordaniens et allemands ont par ailleurs souligné l'importance de l'Agence des Nations unies

pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), précisant qu'ils continueraient à soutenir cette agence, qui a récemment rejeté l'appel américain à son démantèlement. En 2018, les États-Unis avaient annoncé mettre fin à leur aide financière annuelle de 300 millions de dollars, estimant que l'Unrwa avait fait son temps, 70 ans après la création d'Israël. Pays allié des États-Unis, la

Jordanie est le gardien des lieux saints musulmans à Jérusalem et accueille, selon l'ONU, près de 2,2 millions de réfugiés palestiniens sur une population de 6,6 millions. M. Maas a également annoncé un prêt sans condition de 100 millions de dollars de l'Allemagne à la Jordanie, en proie à des difficultés économiques chroniques.

R. C.



## Impuissance

Complotisme

Par Fouzia Mahmoudi

Dès le début du mouvement des «gilets jaunes» en France, leurs détracteurs les ont affublés de qualificatifs négatifs pour les décrédibiliser aux yeux de l'opinion publique. Et l'une des premières critiques qui leur avait été faite, était que le mouvement avait des tendances «complotistes». Ce terme est également souvent utilisé pour décrire l'électorat du Rassemblement National (ex-Front National) pour ternir son image. Un terme des plus péjoratifs qui s'applique néanmoins souvent à la rhétorique utilisée par le président français lui-même et plusieurs membres de son gouvernement. En effet, Guillaume Roquette, directeur du «Figaro Magazine», dénonce le complotisme d'Emmanuel Macron : «C'est une défaite de la pensée de fantasmer un complot mondial. L'impression qu'il n'y a pas d'autres arguments. Quand les gens entendent "lèpre nationaliste", ils se disent qu'on les prend pour des imbéciles». «Sur l'attaque consistant à dire que "Le Rassemblement National est manipulé par des puissances étrangères qui veulent notre disparition", je trouve que c'est assez artificiel. Quand Barack Obama enregistrerait des vidéos pour dire qu'il votait Emmanuel Macron, personne n'a dit que c'étaient les États-Unis qui étaient en train de manipuler la campagne. Et quand Bruno Le Maire qui dit que l'euro n'a jamais été aussi menacé, il est temps que cette campagne s'arrête parce que dans 3 jours, on nous dira "Faites des réserves, descendez dans les caves, les bombardements vont arriver". Tout ça n'est franchement pas raisonnable». «Ils en font trop. Je rappelle qu'en 2014, Marine Le Pen était arrivée en tête, et largement en tête, et le monde ne s'est pas arrêté de tourner. Politiquement, ça peut être efficace, mais d'un point de vue civique, je trouve que dramatiser artificiellement la situation c'est aussi un moyen de mettre à distance une partie des citoyens qui vont dire "Tout ça on n'y croit pas", et ça ne crédibilise pas la politique. Cette diabolisation est contre-productive parce que ce que montre cette "Internationale Nationaliste", c'est qu'il y a d'autres pays dans lesquels les idées populistes sont à l'œuvre. C'est le cas en Italie, c'est le cas aussi au-delà du continent européen aux États-Unis, au Brésil, et la réalité c'est que ce n'est pas la catastrophe thermonucléaire dont on est menacé chaque jour par les dirigeants français. Et ça, les gens le voient. Donc il y a une espèce d'outrance qui n'a jamais marché, ça se résume en un nom, c'est la diabolisation». «C'est une forme d'échec, je trouve, de défaite de la pensée que de fantasmer comme ça une espèce de complot mondial. On a l'impression que c'est parce qu'il n'y a plus d'autres arguments chez les gens qui y recourent». Ce procédé est justement largement dénoncé par les «gilets jaunes» qui ne veulent plus se plier au diktat de leurs gouvernants et qui veulent de nouvelles réponses aux problèmes qu'ils connaissent depuis des générations. Néanmoins, les méthodes utilisées, notamment par Macron et son équipe, et restent majoritairement efficaces pour manipuler l'opinion publique, devraient perdurer malgré le choix de plus en plus de Français de voter pour les partis qu'ils diabolisent constamment.

F. M.

Immigration

## Washington et Mexico satisfaits de leur accord

Le président américain Donald Trump et son homologue mexicain, Andres Manuel Lopez Obrador, ont exprimé leur satisfaction, samedi, après l'accord conclu entre leur deux pays sur l'immigration clandestine. A la frontière, le soulagement était palpable. Vendredi soir, à l'issue de plusieurs jours de négociations ardues, Washington et Mexico ont arraché un accord sur l'immigration comme souhaité par Donald Trump, qui avait une nouvelle fois agité son arme favorite pour parvenir à ses fins : les droits de douane. «Le Mexique va faire beaucoup d'efforts, et s'ils le font, cet accord sera un grand succès pour les États-Unis et le Mexique», a tweeté samedi le président républicain, avant de remercier son homologue mexicain. Ce dernier, qui s'est rendu samedi soir à Tijuana, ville mexicaine juste de l'autre côté de la frontière de San Diego, en Californie, s'est également félicité dans la soirée de l'accord conclu avec Washington. Il a indiqué dans un tweet avoir réaffirmé à Donald Trump, lors d'un entretien téléphonique, sa «disposition à l'amitié, au dialogue et à la collaboration pour le bien de nos deux peuples». Ce voyage à la frontière avait été prévu par M. Lopez Obrador au plus fort de la crise pour «défendre la dignité» de son pays ; il s'est agi cette fois de «célébrer» l'accord. «Lundi (aujourd'hui) il n'y aura pas de tarifs, pas de taxes, pas de crise économique ou financière dans notre pays», a lancé le président de gauche à des milliers de sympathisants réunis à Tijuana. Donald Trump a annoncé que Mexico allait prendre «des mesures fortes pour endiguer le flux migratoire» traversant son pays à destination de la frontière

avec les États-Unis où la police et la douane se disent débordées par le nombre des arrivées. «Cela va permettre de réduire grandement, ou d'éliminer, l'immigration illégale venant du Mexique et entrant aux États-Unis», a-t-il assuré. Mais selon le «New York Times», la plupart des mesures annoncées par le Mexique dans l'accord avaient déjà été convenues lors de négociations antérieures. Donald Trump avait promis d'imposer des taxes de 5% à partir d'aujourd'hui sur tous les produits exportés par le Mexique vers les États-Unis, en augmentant ce taux de 5 points par mois pour qu'il atteigne 25% en octobre, faisant fi des mises en garde des milieux économiques américain et mexicain. Du côté mexicain de la frontière entre Tijuana et San Diego, samedi, les longues files de camions des jours passés s'étaient résorbées. Beaucoup d'entreprises s'étaient préparées ces derniers jours aux droits de douane et avaient rempli leurs entrepôts. «Si les tarifs avaient augmenté, tous les prix auraient augmenté», a dit à l'AFP depuis le poste frontière californien d'Otay Mesa, à San Diego, Rafael Toledo, 61 ans, qui va tous les jours travailler aux États-Unis. Daniela Clark, une Mexicaine rendant visite à sa famille aux États-Unis, se dit rassurée pour l'entreprise familiale d'exportation d'avocats. Si les droits de douane étaient entrés en vigueur, «personne aux États-Unis n'aurait voulu les acheter», assure-t-elle. Politiquement, l'accord était toutefois critiqué des deux côtés de la frontière par les oppositions et les ONG. «Dans cet accord, les migrants servent de monnaie d'échange. Le phénomène migratoire est criminalisé», regrette Luis Rey

Villagran, qui défend les migrants au Mexique. «La Garde nationale devrait combattre les narcotrafiants et non pas arrêter des enfants et des femmes», ajoute-t-il. L'opposition mexicaine, par la voix du dirigeant conservateur du Parti action nationale Marko Cortes, a elle dénoncé un accord ayant joué sur «les peurs des deux peuples»: économique pour les Américains et migratoire pour les Mexicains et migratoire pour les Américains. La déclaration commune des deux pays mentionne des «mesures sans précédent» prises par le Mexique, notamment le déploiement de sa Garde nationale. «Le Mexique va aussi prendre des mesures décisives pour démanteler les organisations de passeurs et de trafiquants, ainsi que leurs réseaux illicites de transport et de financement», selon ce texte qui a été lu par le ministre mexicain des Affaires étrangères Marcelo Ebrard. Dans la semaine, le Mexique avait déjà annoncé plusieurs actions prises pour amadouner son voisin du Nord : le déploiement de 6 000 hommes pour empêcher le transit des clandestins, le gel des comptes bancaires de 26 passeurs présumés de clandestins, le renvoi d'une centaine de Honduriens dans leur pays et l'arrestation de militants des droits des migrants. L'opposition démocrate aux États-Unis restait quant à elle hostile, y voyant une continuation du discours anti-immigrés qui est la marque de fabrique de M. Trump depuis son entrée en politique en 2015. «Les menaces et les accès de colère ne sont pas un moyen de négocier une politique étrangère», a ajouté Nancy Pelosi, la cheffe des démocrates à la Chambre des représentants.

Musique/Spectacle

# «Lemma Becharia» en tournée en Europe

■ La troupe féminine «Lemma Becharia», menée par la chanteuse Souad Asla, est programmée dans plusieurs villes européennes pour une tournée qui s'étend du 9 juin au 31 août prochain, annonce la troupe sur sa page facebook.

Par Adéla S.

Le groupe devra entamer sa tournée par un concert, prévu hier, à l'Institut du monde arabe (Ima) à Paris, avant de se produire sur la scène du Festival «Any where in the wind blows» dans la ville néerlandaise de La Haye puis au Festival des cinq continents en Suisse.

Cette troupe créée pour faire revivre des genres musicaux populaires féminins de la Saoura (sud-ouest algérien) est également attendue en Suède, en Pologne, aux Iles Canaries et dans plusieurs villes françaises.

Formé en 2015 par la chanteuse Souad Asla, le groupe est constitué d'une dizaine de chanteuses et musiciennes de la région de Béchar, dont Hasna El Becharia, Zohra Kherabi, Rabea Boughazi ou encore Mabrouka Brik.

La «Ferdia» féminine, le diwan mais aussi des chants

traditionnels des «Zeffanates» et «Djebbaryates» (troupes musicales locales) chantés lors des fêtes familiales ou populaires, sont autant de styles exécutés sur scène par la troupe qui entend vulgariser des musiques comme le «Haidous» et le «Chellal», très rarement joué en public.

En février 2018, «Lemma Becharia» avait sorti son pre-

mier album, «Lemma», dédié à la sauvegarde du patrimoine musical de la Saoura.

Après plusieurs scènes en Algérie et en France, la troupe était l'invitée d'honneur du Festival international de la hadra féminine et musiques de transe d'Essaouira (Maroc) de 2016, avant une tournée en France et en Belgique en novembre 2018.

A. S./APS



## Sidi Bel-Abbès

### Exposition d'arts plastiques avec la participation de 20 artistes

Une exposition collective d'arts plastiques a été ouverte samedi à la galerie d'arts «Nouar-Tayeb» de Sidi Bel-Abbès avec la participation de plus de 20 artistes.

Organisée à l'occasion de la journée nationale de l'artiste, célébrée le 8 juin de chaque année, cette exposition vise à mettre en valeur des tableaux et œuvres en divers styles et écoles d'art, a indiqué l'artiste plasticien Djamel Rouis, représentant du groupe des plasticiens libres de Sidi Bel-Abbès.

Cette exposition collective constitue un trait d'union entre plasticiens autodidactes et professionnels au niveau local et national et

une occasion pour mettre en exergue différentes toiles, a-t-il souligné.

En marge de cette exposition de deux semaines, organisée à l'initiative de la direction locale de la culture, le grand plasticien Hadj Moulay Mohamed de Sidi Bel-Abbès a été honoré. Tout heureux, il a déclaré à l'occasion de cet hommage que l'exposition d'arts plastiques collective est un important espace de rencontre entre artistes anciens et jeunes pour échanger les expériences, affirmant que l'artiste se développe et améliore sa créativité à travers sa participation à ce genre d'expositions.

La célébration de la journée nationale de l'artiste a été également marquée par une réception à la salle de cinéma «Amarna», en présence des autorités locales en l'honneur d'un grand nombre d'artistes de la wilaya, à l'instar du réalisateur Abdellah Mohamed qui a décroché le prix de la critique au Festival du cinéma à Madagascar, la poétesse Racha Derriche qui a remporté le prix du roi Fahd en Arabie saoudite en 2019 et la troupe du ballet de Sidi Bel-Abbès qui a eu le premier prix au Festival international de danse populaire en Portugal.

Fatima G.

## Aïn Defla

### Tenue avant fin 2019 d'un séminaire national sur le patrimoine algérien

Un séminaire national sur le patrimoine algérien se tiendra «avant la fin de l'année en cours» à Aïn Defla, a annoncé samedi le directeur de la Culture de la wilaya. Des communications seront données par des chercheurs et des spécialistes de renom lors de cette rencontre dont l'objectif essentiel est de faire connaître les différentes facettes du patrimoine national et les moyens de le protéger, a précisé Hasnaoui Mahmoud en marge d'une cérémonie organisée à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artiste coïncidant avec le 8 juin de chaque année.

Evoquant les musées, il a mis l'accent sur le rôle de premier plan qu'ils jouent dans la préservation du patrimoine matériel et immatériel, qualifiant ces établissements de «mémoire collective».

«Le musée a une mission de service public et c'est pour cette raison qu'il a un rôle de conservation, mais aussi un rôle social en matière d'éducation, d'inclusion et de cohésion sociale», a-t-il soutenu. S'exprimant, par

ailleurs, sur le programme mis en place par la direction de la Culture en prévision de la saison estivale à Aïn Defla, M. Hasnaoui a fait état de «riches activités», comportant notamment des

concerts de musique ainsi que des festivals du rire, signalant que des contacts ont été noués avec nombre d'artistes en vue d'animer les concerts en question. Des ateliers pédagogiques

et ludiques au profit des enfants, ainsi que des rencontres figurant dans le programme mis en place à l'occasion de la saison estivale, a-t-il ajouté. De nombreux artistes de la wilaya ont été

honorés dans une ambiance empreinte de joie et de convivialité, à l'occasion de la célébration de la journée de l'artiste abritée en fin d'après-midi par le musée communal de Aïn Defla. **Tahar F.**

## Belgrade

### Son avion sent l'essence, Houellebecq annule sa venue à un festival

Très attendu à un festival littéraire serbe, l'écrivain a fait faux bond et justifié son absence avec un récit aussi fantasque que son personnage.

Un avion qui sent l'essence puis une «rébellion» menée par une «jolie» trentenaire. L'écrivain français Michel Houellebecq a tenté d'expliquer pourquoi il avait fait faux bond à des centaines d'admirateurs venus pour l'entendre vendredi à Belgrade.

«Ce serait long à raconter, c'est une scène de roman», a-t-il écrit aux organisateurs du festival littéraire Krokodil, dans un message lu vendredi soir à une salle bondée et incrédule, qui était venue entendre l'écrivain lire des extraits de son œuvre.

Selon lui, tard la veille, au moment d'embarquer à Paris-Charles-De-Gaulle dans le vol d'Air Serbia, Michel Houellebecq relève «des phénomènes inquiétants, surtout une odeur de carburants très nette».

#### Triste de ne pas venir, mais pas vraiment...

«Il y a eu une sorte de rébellion de passagers, qui ont exigé de sortir de l'appareil», «c'était une femme qui a pris la tête de la rébellion, au départ absolument seule», raconte l'auteur de «Sérotonine».

«Cheveux noirs, la trentaine, jolie. Je ne sais pas si elle était serbe ou française», décrit-il.

«Elle a dit exactement ce que j'avais envie de dire»; «c'est elle qui a eu le courage de le dire, pas moi», concède Michel Houellebecq dans ce message projeté sur écran géant de l'amphithéâtre Kombank Dvorana.

Certes, l'écrivain est «triste» de n'être pas venu à Belgrade, mais «quelque part au fond de (lui)», «content d'avoir assisté à cette manifestation de rébellion, qui était juste et saine», à «cette brève confrontation avec l'autorité (qui lui) rappelle le très long épisode français des Gilets jaunes».

Alors certes, il y a actuellement trois liaisons quotidiennes entre Paris et Belgrade et Michel Houellebecq pouvait matérielle-

ment être présent malgré l'annulation de son vol initial.

#### Un géant de la littérature en Serbie

Mais «je n'ai vraiment pas envie de reprendre l'avion dans l'immédiat, il faut annuler», lâche Michel Houellebecq. «Je suis désolé de tout cela, mais je me dis que cela aurait pu se terminer plus mal».

«On ne peut pas féliciter Air Serbia, et j'espère au moins qu'ils vous rembourseront les billets, ça me paraît le minimum», juge-t-il. Dans un communiqué, le festival Krokodil a confirmé l'annulation du vol de jeudi et ajoute avoir appris en appelant Air Serbia que l'écrivain n'était «pas sur la liste des passagers censés arriver à Belgrade à 17h25» le lendemain.

Michel Houellebecq (Misel Uelbek en serbe) est considéré en Serbie comme un géant de la littérature mondiale contemporaine. Ses romans y sont tous traduits.

Racim C.

## Une semaine d'activités culturelles

Hommage, samedi dernier au siège de l'association socioculturelle locale «Santé Sidi El-Houari» (SDH), au dramaturge Abdelkader Alloula, à l'initiative d'anciens compagnons du regrette.

Le long métrage, «Le sang des loups», du réalisateur algérien Amar Si Fodil, a été

sélectionné dans la compétition officielle du prochain Festival international du film arabe de Meknès (FIFAM/ 14-21 juin), qui prévoit de distinguer également, entre autres comédiens et acteurs célèbres, Sid Ahmed Agoumi pour l'ensemble de sa carrière.

Les films algériens, «Synapses» de

Noueddine Zerrouki, «Nokat sif» (Point zéro) de Nassim Boumaïza et «Hadi hiya» de Youcef Mehsas, prennent part à la compétition officielle du Festival maghrébin du film, prévu du 11 au 15 juin à Oujda (Maroc), avec un jury présidé par le critique-académicien algérien du cinéma, Ahmed Bejaoui. **R. C.**



Equipe nationale  
**Feghouli : «L'équipe est armée de beaucoup d'ambition»**

LE MILIEU offensif de la sélection algérienne de football, Sofiane Feghouli, a assuré samedi que l'équipe était armée de «beaucoup d'ambition» pour réussir sa Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019) qui se déroulera du 21 juin au 19 juillet en Egypte. «L'équipe est concentrée, on va aller au Qatar avec un moral au beau fixe et beaucoup d'énergie positive. L'objectif est surtout de s'acclimater avec le temps qu'il fera en Egypte», a déclaré Feghouli à la presse à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene avant le départ pour le stage précompétitif de Doha. Evoquant la CAN-2019, le joueur de Galatasaray a indiqué qu'«il y

avait beaucoup d'ambition dans l'équipe nationale. Tout le monde est concentré sur son sujet pour rendre le peuple algérien heureux et fier de son équipe». «C'est une nouvelle CAN avec un nouveau staff technique. On fera tout notre possible pour aller le plus loin possible dans ce tournoi», a-t-il conclu. L'équipe nationale de football vient de boucler un premier stage au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), consacré à l'aspect physique. La seconde partie de préparation se déroulera à Doha avec au menu deux matchs amicaux prévus au stade d'Al-Sadd : le 11 juin face au Burundi et le 16 contre le Mali.

Finale de la Coupe d'Algérie de football /  
 CRB-JSMB 2-0

**Le 8<sup>e</sup> trophée pour le Chabab**

■ Le CR Belouizdad s'est offert samedi soir son huitième trophée de Coupe d'Algérie de football 2018-2019 en battant, en finale, la JSM Béjaïa 2 à 0, disputée au stade Mustapha-Tchaker de Blida.



Les gars du Chabab aux anges après ce sacre

Par Mahfoud M.

**Les Béjaouis ont lâché durant le dernier quart d'heure**

Après un début prudent de part et d'autre, il a fallu attendre la 24<sup>e</sup> minute de jeu pour assister à la première alerte pour la formation algéroise qui était plus entreprenante. Servi du côté gauche, Bechou lance un tir foudroyant, mais le portier béjaoui Aloui, bien placé, réussit à dégager en corner. Le Chabab, toujours plus audacieux, a fait l'essentiel du jeu face à une équipe béjaouie qui s'est contentée de défendre. Les coéquipiers du capitaine Chamseddine Nessakh auraient pu prétendre à un avantage, mais la lucidité en attaque leur a fait défaut. Sans pour autant s'aventurer, les deux techniciens Abdelkader Amrani, côté CRB, et Moez Bouakaz, côté JSMB, ont géré cette première période sur le plan tactique jusqu'à la pause sifflée par l'arbitre Mohamed Saïdi, laissant les supporters sur leur faim.

De retour des vestiaires, les deux formations étaient hésitantes, même si la JSMB est sortie quelque peu de son cocon, sans toutefois réussir à créer un réel danger dans le camp adverse. Alors que les débats se limitaient jusque-là au milieu du terrain, le dernier quart d'heure de la rencontre s'est avéré fatidique pour les Béjaouis qui allaient encaisser deux buts. Servi du côté gauche par le rentrant Bouseliou, Sayoud est parvenu à débloquer la situation (76'), permettant à son équipe de prendre l'avantage. Une ouverture du score intervenue quelques instants après un but refusé par l'arbitre à la JSMB pour une faute peu évidente. Voulant remettre les pendules à l'heure, la JSMB a laissé des espaces derrière, ce qui a fait le bonheur du Chabab. Bouseliou, homme providentiel de cette finale, a conclu une contre-attaque belouizdadie

dans le temps additionnel (90'+4) pour mettre définitivement son équipe à l'abri. Ayant réussi à mener le Chabab vers un maintien inespéré en Ligue 1, l'entraîneur Abdelkader Amrani entre dans l'histoire de cette épreuve en devenant le premier technicien à la remporter avec quatre clubs différents : le WA Tlemcen (1998), l'ASO Chlef (2005), le MO Béjaïa (2015) et le CRB (2019). Avant le coup d'envoi de cette finale, des actes de vandalisme ont éclaté dans la tribune officielle. Des supporters ont lancé des projectiles, avant de forcer le grillage et d'envahir cette tribune, ce qui a contraint les officiels à quitter les lieux. Il a fallu l'intervention du service d'ordre pour rétablir le calme. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, a été chargé par la Présidence de remettre le trophée au vainqueur, en l'absence du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, et du Premier ministre Noureddine Bedoui. **M. M.**

Dans l'optique de la CAN-2019  
**Zetchi se félicite de la détermination des joueurs**

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, s'est félicité, samedi à Alger, de la «détermination» et de l'état d'esprit qui animent les joueurs de l'équipe nationale dans l'optique de la Coupe d'Afrique des nations-2019 (CAN-2019) qui débute le 21 juin en Egypte. «Les joueurs sont déterminés et très impliqués pour honorer les couleurs de l'équipe nationale lors de la prochaine CAN. Une ambiance familiale règne au sein de la sélection», a indiqué Zetchi à la presse, juste avant l'embarquement des coéquipiers de Rais M'bolhi à l'aéroport d'Alger à destination de Doha, lieu du second stage des Verts avant la CAN-2019. «Notre équipe ira en Egypte avec l'objectif de gagner le plus de matches et pourquoi pas arriver en finale. Réussir le premier match est important, par la suite notre équipe a les moyens pour aller loin (...) Nous

soutenons Belmadi (ndlr, le sélectionneur) dans les objectifs qu'il s'est fixés», a affirmé le patron de la FAF, déplorant au passage les propos alarmistes lancés ici et là, au sujet de la sélection nationale. «Dans toute équipe ou sélection, des choses peuvent survenir de temps à autre. Mais il ne faut pas exagérer les choses, car cela peut nuire à l'équipe», a-t-il dit, invitant toutes les parties, y compris la presse, à «œuvrer dans la même direction que l'équipe nationale qui a besoin d'évoluer dans la sérénité». L'équipe nationale de football s'est envolée samedi à Doha après avoir bouclé un premier stage au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger) consacré à l'aspect physique. La seconde partie de préparation se déroulera dans la capitale qatarie avec, au menu, deux matchs amicaux prévus au stade d'Al-Sadd : le 11 juin face au Burundi et le 16 contre le Mali.

USM Bel-Abbès  
**Ça s'annonce mal pour les gars de la Mekerra**

LES PRÉMICES d'une deuxième saison de suite ratée apparaissent déjà pour l'USM Bel-Abbès, ce club de Ligue 1 de football où l'ambiguïté perdue concernant son avenir sur tous les plans. Dans l'entourage d'«El-Khedra» l'on est d'ailleurs convaincu que c'est déjà mal parti pour l'exercice à venir, tant que les problèmes s'accroissent au moment où les actionnaires sont toujours aux abonnés absents. Cette situation pousse déjà plusieurs joueurs de l'effectif de la saison passée à saisir la Chambre de résolution des litiges (CRL) de la Fédération algérienne de football (FAF) pour obtenir leurs arriérés des salaires et aussi leur libération automatique, indique-t-on de même source. Les camarades de Mohamed Seguer réclament plusieurs salaires impayés durant une saison marquée notamment par des grèves à répétition à cause du même problème. L'équipe, détentrice, lors de pré-

cedente édition, de la Coupe d'Algérie et de la Supercoupe d'Algérie, a patienté jusqu'à l'ultime journée du championnat pour éviter le purgatoire. Mais depuis la cérémonie, organisée en leur honneur à l'issue du championnat et pendant laquelle les joueurs ont eu droit à un salaire, ils n'ont plus rien vu venir, d'où leur empressement à saisir la CRL. Pendant ce temps, le président de la société sportive par actions (SSPA) du club, Abdelghani El Hennani, campe sur sa démission, mais sans pour autant que l'AG des actionnaires ne soit convoquée pour trancher l'avenir du club. Une attitude ayant conduit les amoureux de l'USMBA à interpeller le wali qui a reçu dernièrement leurs représentants, et leur a expliqué qu'il s'agit d'une société sportive par actions (SSPA) et qu'elle est régie par le code du commerce, et du coup, le dernier mot revient à ses actionnaires, informe-t-on de même source.

Charafeddine Amara

**«Il n'y aucune raison à ce que Allik quitte le Chabab»**

«Le directeur général du CR Belouizdad, Said Allik, restera en poste la saison prochaine», a assuré, samedi à Blida, Amara Charafeddine, P-DG de Madar-Holding, sponsor majoritaire du club, apportant ainsi un démenti catégorique aux rumeurs ayant fait état dernièrement d'un possible retour de ce dirigeant à son ancien club, l'USM Alger. «Il n'y a aucune raison à ce que Allik quitte le Chabab. Je peux même assurer dès maintenant qu'il poursuivra l'aventure avec nous», a indiqué Amara juste après le sacre de son équipe en finale de la

Coupe d'Algérie, en dominant la JSM Béjaïa (2-0) au stade Mustapha-Tchaker. Dernièrement, des rumeurs sont allées bon train concernant un éventuel retour d'Allik à l'USMA, pour remplacer le Sétifien Abdelhakim Serrar, qui avait démissionné du poste de directeur général juste après le sacre des Rouge et Noir en Championnat. Mais le P-DG de groupe Madar-Holding a tout démenti, assurant qu'il ne s'agit-là que de «simples rumeurs». Amara a indiqué par ailleurs que ce huitième sacre de son club en Coupe d'Algérie est

annonciateur du «retour du Chabab aux devants de la scène» et qu'il l'oblige à «voir plus grand» concernant les objectifs qu'il se fixera à l'avenir. «Grâce à cette coupe, nous disputerons une compétition internationale l'an prochain (Coupe de la CAF, ndlr). Je ne sais pas encore si nous allons en faire notre principal objectif, car nous devons d'abord en discuter et voir les choses de manière concrète, en fonction de nos moyens, mais ce qui est sûr c'est que le CRB sera très ambitieux», a assuré le P-DG de Madar-Holding.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Tipasa

## Une famille péricule dans un accident de la circulation

UNE FAMILLE de trois membres a péri dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de samedi à dimanche à Tipasa, et une personne a été blessée, ont rapporté les services de la Protection civile de la wilaya.

Une collision entre deux véhicules légers, survenue aux environs de 23h00 samedi, sur l'axe du chemin de wilaya (CW) N104 reliant Sidi Rached à Bouguigua, a causé la mort du père (30 ans), la mère (26 ans) et leur petite fille

de deux ans, a indiqué le chargé de la communication, le lieutenant Michalikh Mohamed.

Le conducteur du deuxième véhicule qui a causé l'accident a été atteint de blessures, a-t-il ajouté. Les dépouilles des trois victimes ont été transférées vers la morgue de l'hôpital de Hadjout, a-t-il ajouté, signalant également la prise en charge, au niveau du même établissement, du chauffeur (40 ans) atteint de blessures à la tête et au pied.

Ali Y.

Commune de Timezrit/ Béjaïa

## Des habitants en colère à cause de la dégradation du chemin du village

LES HABITANTS du village de Boussoumar, relevant de la municipalité de Timezrit (30 km environ du chef-lieu de Béjaïa), ont fermé hier matin la route menant de leur village à celui de laâchourene, exigeant son revêtement et son aménagement qui tardent à se faire en dépit de sa dégradation qui rend la circulation difficile en hiver. Ce chemin est n'est plus carrossable, selon les protestataires qui interpellent les autorités locales à ce sujet. L'intervention

du maire et les négociations menées avec les représentants des habitants ont permis de débloquer la situation et de rouvrir la voie aux usagers. Les protestataires ont été informés et rassurés qu'une opération de revêtement de cette route est inscrite voire programmée, mais à la fin des travaux de réalisation de la fibre optique et des conduites d'eau potable qui sont en cours d'exécution sur le chemin situé entre les deux villages.

H. C.

Pour prévenir les incendies de forêt

## Constantine : réalisation de travaux sylvicoles d'un volume de 640 hectares

UN PROJET portant réalisation des travaux sylvicoles d'un volume de 640 hectares a été réalisé au titre de la saison 2018-2019 par les services de la Conservation des forêts de la wilaya de Constantine, dans le cadre de la prévention des feux de forêt, a-t-on appris hier auprès du directeur local de la Conservation des forêts, Moussa Chenafi.

L'opération, qui a consisté en l'éradication des arbres morts et les déchets végétaux morts ou secs, a touché les douze communes de la wilaya et vise à lutter contre les risques d'incendies qui pourront affecter le patrimoine forestier de la région, en prévision de la saison des grandes chaleurs, a précisé à l'APS le même responsable, en marge du lancement des «portes ouvertes» sur la sensibilisation sur les incendies de forêt ciblant les étudiants.

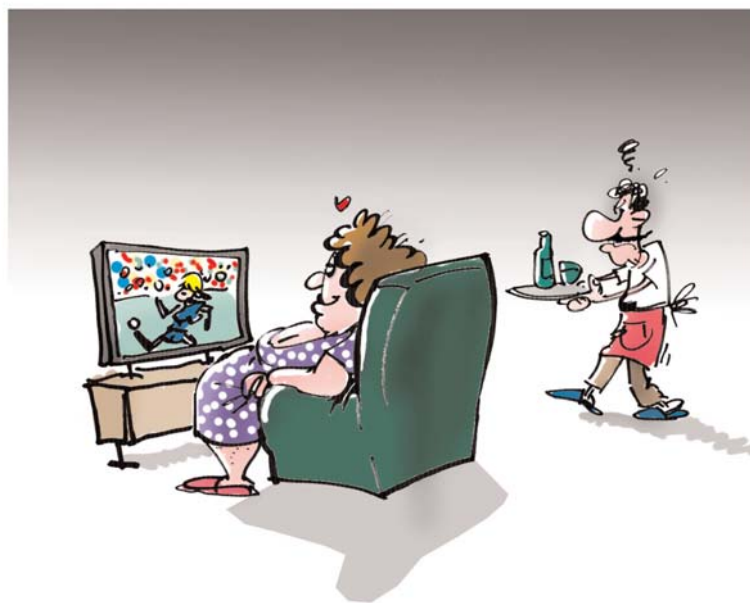
Cette action est destinée également à l'amélioration des revenus de la population du monde rural et montagnoux, tout en contribuant à la conservation et à la régénération des surfaces forestières, ajoute la même source lors de cette manifesta-

tion tenue à l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader.

Les plus importantes superficies ayant bénéficié de ces travaux forestiers se trouvent dans les zones endommagées les deux années précédentes par les incendies et relevant notamment des communes d'Ain Smara, d'El Khroub, d'Ibn Badis, a souligné le même responsable, rappelant que près de 50 hectares de surfaces forestières ont été détruits par les feux l'été dernier, dans dix incendies enregistrés entre juillet et août 2018.

H. Y.

## Début de la Coupe du monde féminine



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Lutte contre la drogue

## Deux neveux du terroriste Antar Zouabri arrêtés

■ Deux des neveux du terroriste abattu «Antar Zouabri» ont été arrêtés par la Gendarmerie nationale en possession de 36 kg de kif, dans une opération de lutte contre le trafic de drogue, a annoncé hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Par Slim O.

Il s'agit, en l'occurrence, des nommés «Zouabri Mohamed Amine» et «Zouabri Sif Eddine», fils du terroriste abattu «Zouabri Ali», frère du terroriste criminel abattu «Antar Zouabri», a précisé la même source.

Les deux criminels ont été arrêtés «en possession de 36 kilogrammes de kif traité suite à une opération d'investigation et d'assaut, des éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Sidi Moussa, wilaya d'Alger», a expliqué le MDN. Cette opération

s'est également soldée par la saisie d'un véhicule touristique et de cinq téléphones portables, a-t-on ajouté.

Par ailleurs, plus de 67 kilogrammes de kif traité ont été saisis à Oran et Tlemcen par des gardes-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué le MDN.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, «des gardes-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, lors d'opérations distinctes menées à Oran et Tlemcen, 67,115 kilogrammes de kif traité et 3,7 grammes de cocaïne et ont arrêté quatre nar-

cotrafiquants», a précisé la même source.

Dans le même contexte, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté samedi à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, douze orpailleurs et saisi trois camions, un détecteur de métaux, cinq groupes électrogènes, quatre marteaux piqueurs et 900 grammes de TNT, tandis qu'un détachement de l'ANP et des éléments de gardes-frontières ont appréhendé 26 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen et In Salah, a-t-on encore ajouté.

S. O./APS

Tizi Ouzou

## Saisie d'une quantité de 10 kg de kif traité

Une quantité de 10 kg de kif traité a été saisie, au cours de la semaine écoulée, par les éléments de la sûreté de la daïra de Ouaguenoune (15 km à l'est de Tizi Ouzou), indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un com-

munié. Cette saisie a été opérée suite au démantèlement d'un réseau de trafic de drogue aux ramifications nationales composé de six individus. Leur arrestation a permis également la saisie de trois véhicules légers et d'un camion, utilisés par les

membres de ce groupe criminel, ainsi que d'autres objets, notamment des téléphones mobiles. Ils devaient être présentés hier devant le tribunal territorialement compétent de Tizirt pour détention, transport et vente de stupéfiants.

Hamid M.

A partir du 13 juin

## Reprise de la liaison maritime Alger-Tamentefoust

La ligne de transport urbain maritime Alger-Tamentefoust reprendra jeudi prochain, a indiqué hier l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) dans un communiqué.

Concernant le programme des départs, il a été fixé quatre départs quotidiens à partir d'Alger et quatre autres à partir de Tamentefoust. A partir d'Alger, le départ de la navette maritime est fixé le matin à 9h00 puis à 11h00. L'après-midi, les horaires ont

été fixés à 14h00 et à 16h00.

Au départ de Tamentefoust, les départs sont fixés à 10h00, 12h00, 15h00 et 17h00.

A noter que les tarifs sont fixés à 200 DA pour les adultes et 100 DA pour les enfants de moins de 12 ans.

Pour rappel, cette ligne maritime a été inaugurée en juillet 2018.

D'une durée de près de 30 minutes, cette traversée a été inaugurée en juillet 2018 à partir de la pêcherie du Port d'Alger,

avec une vitesse pouvant aller jusqu'à 42 km/h.

D'une capacité totale de 206 passagers, le bateau de transport, *Badji Mokhtar II*, climatisé et doté de la connexion internet wifi, est mis en service à l'occasion de la saison estivale et permet de contribuer à désengorger les routes d'Alger et d'offrir aux voyageurs un service alternatif plus confortable et plus agréable sur le plan touristique.

Y. N.